



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 4

Du 20 novembre 2015

Présents :

Elus : Mmes Joëlle BATTESTINI, Véronique ESQUIROL, Muriel HENRY, M. Patrick GUILLAUME.

Agents : Mme Valérie BAREK Responsable du Service Urbanisme,
Mme Carine PONTET Chef de la Police Municipale,
M. Guy TEZIER Directeur des Services Techniques,
Mme Martine BAGNIS Référente Administrative de la Démocratie Participative.

PRESENTATION DES GRANDS SUJETS

L'ECHANGEUR A BELCODENE

C'est acté, l'échangeur sera pour 2020. Ce retard est dû au changement de l'emplacement.

LA 3^{ème} VOIE

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la 3^{ème} voie, les élus ont demandé un mur antibruit sur La Bouilladisse. ESCOTA étudie une solution pour augmenter les linéaires de mur anti-bruit sur la commune.

LA SALLE DE SPORT DU PIGEONNIER

Le projet est devenu beaucoup trop coûteux, mais il n'est pas abandonné. Nous étudions d'autres possibilités, notamment foncières pour un équipement de proximité dans le quartier.

LE LYCÉE

Le projet suit son cours. Lycée, Val'Tram, éco-quartier, échangeur, tout est prévu pour 2020.

LA METROPOLE

La loi nous oblige à rentrer dans la Métropole en janvier 2016. Jean-Claude GAUDIN a pris la tête du Conseil Métropolitain. André JULLIEN va siéger et nous représenter.

La fiscalité ne sera pas touchée et restera communale pour 2016. Pour l'instant les compétences de la Métropole ne sont pas définies. Un Conseil de Territoire remplacera le Conseil Communautaire dès janvier 2016.

ECHANGE SOUS FORME DE QUESTION-REPOSES ENTRE LES HABITANTS DU SECTEUR 4 ET LES ELUS

LA SIGNALÉTIQUE

Question : Peut-on faire apparaître le quartier de Pinchinier sur la carte de la commune.

Réponse : Il faut prévoir une réédition des cartes, actualisée et comportant toutes les signalétiques.

Question : Pourrait-on poser un panneau d'affichage signalant le « Puits de Pataou », pour information.

Réponse : C'est noté.



Question : Peut-on également signaler « PINCHINIER – Commune de La Bouilladisse ».

Réponse : C'est noté aussi.

Question : On aimerait faire partie d'un fichier pour avoir des informations.

Réponse : Il suffit d'en faire la demande par mail, afin que l'on puisse récupérer votre adresse sans faute. Pour des informations sur la citoyenneté, le mail est à adresser à citoyens-labouilladisse@outlook.fr

Pour des informations sur les animations culturelles et sportives, votre mail est à envoyer à sport.culture@ville-bouilladisse.com

LE LYCÉE

Question : Le lycée risque de poser de gros problèmes à cause de la vitesse excessive des véhicules.

Réponse : La ville est amenée à grandir et les aménagements vont suivre.

Question : Le lycée accueillera combien d'élèves ?

Réponse : 900 élèves seront scolarisés. Ce sera un lycée d'enseignement général avec, nous l'espérons, un champ d'éducation lié aux énergies renouvelables.

Question : Les bus vont-ils passer par Pinchinier ?

Réponse : Non.

Question : Un lycée de 900 élèves, c'est une grosse structure. Toutes les heures des véhicules vont se croiser dans tous les sens. Selon les jours, et aux heures de pointe, les routes seront surchargées.

Réponse : Un comité de pilotage va se réunir après les élections régionales et va réfléchir à toutes ces questions. On se donnera les moyens pour que les riverains aient le moins de nuisances possibles.

LES ROUTES

Question : La route de Pinchinier est étroite. Les conducteurs roulent très vite et avec le lycée il y aura plus de circulation vers Auriol. Nous craignons les nuisances sonores avec les cyclos.

Réponse : Nous pouvons demander des relevés de mesure. Mais nous ne pouvons pas limiter la vitesse à 50 km/h car nous sommes hors agglomération.

Question : Ne peut-on pas poser des dos d'ânes ?

Réponse : Non ce n'est pas une voirie communale. Et les statistiques d'accidents ne le permettent pas. Mais nous relayerons cette demande au Département.

Question : C'est dommage que dans les travaux qui ont été faits il y a quelques années, les dos d'ânes n'aient pas été prévus.

Réponse : C'est la Direction des Routes qui a fait les travaux. Il y a un problème de coordination entre les services. Hors agglomération, le Maire ne peut rien dire, ni sur le règlement de la vitesse, ni sur la police de la route. Quand le Conseil Général fait des travaux, nous n'en sommes pas toujours informés.

Question : Pourquoi le Conseiller Départemental ne nous prévient-il pas ?

Réponse : On va réactualiser les dossiers et les donner aux nouveaux Conseillers Départementaux. Nous allons nous rapprocher de la Direction des Routes pour avoir une estimation du passage que va occasionner le lycée sur la route de Pinchinier menant à Auriol.

Question : Avec la nuit, le gel, l'hiver, il risque d'y avoir des accidents. La commune doit attirer l'attention des usagers.

Réponse : Un transport scolaire sera mis en place, une partie des élèves utilisera le Val'Tram également. Cela limitera les vélos, les cyclos ainsi que les petits déplacements individuels.



Question : Pourrait-on faire un passage piéton sur le côté ?

Réponse : Nous n'avons plus de cession gratuite pour le faire. Il faut voir la marge de recul. Les propriétés devront céder quelques mètres.

LE TRANSPORT

Question : Pourquoi les bus à la demande ne viennent pas à Pinchinier alors que les cars scolaires oui.

Réponse : C'est à cause de l'éloignement et du temps que met le bus à faire sa tournée. Cela sort du circuit. Il va y avoir du changement pour les bus à la demande qui coûtent très cher comparativement au peu de personnes qui les utilisent. Une tournée établie à heures fixes est envisagée en remplacement du bus à la demande.

Question : Les horaires du bus fixe ne correspondent pas avec les horaires des trains.

Réponse : Le système va être redéfini. Les lignes vont être refaites. L'objectif étant de faire arriver une ligne dans Pinchinier, pour rallier Marseille et Aubagne.

Question : Le bus à la demande n'attend pas. Les bus de ligne ont énormément de retard et nous n'avons aucune information.

Réponse : Il faut assurer un service public pour fidéliser les voyageurs. Nous allons faire remonter l'information.

L'ASSAINISSEMENT

Question : Est-ce que le hameau de Pinchinier sera raccordé au réseau d'assainissement ?

Réponse : Non, le raccordement au réseau unitaire est trop éloigné, et il n'y a pas assez de logements pour justifier la construction d'une mini station d'épuration comme il est envisagé de construire au Pigeonnier. Le quartier doit garder sa vocation agricole et nous souhaitons le préserver de toute autre urbanisation.

Question : Sommes-nous obligés de nous raccorder à la station d'épuration, qui n'est pas réellement un tout à l'égout ?

Réponse : Il n'y aura plus de raccordement à Marseille car le réseau est saturé. Si une propriété est raccordable, le propriétaire est obligé de se raccorder, c'est la loi. Si la fosse est neuve, il peut bénéficier d'un délai supplémentaire.

Question : Puis-je garder ma fosse et en faire un autre usage ?

Réponse : Il faut faire procéder à un diagnostic individuel. Normalement vous devez combler la fosse car les produits ne sont pas compatibles. Mais on peut la nettoyer et la garder pour en faire un bassin de rétention.

Question : Le compteur d'eau est très loin, 800 mètres de la maison. Peut-on le mettre en limite de propriété ?

Réponse : Il faut contacter le SIBAM et voir avec lui.

VOISINS VIGILANTS - CITOYENS SOLIDAIRES

Nous comptons mettre en place l'opération « Citoyens solidaires » qui consiste à relayer des informations à la Police Municipale, la Gendarmerie via des référents.

Dans chaque quartier des référents se chargeraient de relayer de l'information dans le village en signalant des véhicules suspects, des rodeurs, des rassemblements ou regroupements suspects et bruyants, ... ou tout simplement des alertes météo.

Cette initiative permettra de privilégier la prévention et l'avertissement afin de mieux travailler le relationnel entre Police, Gendarmerie et Référent.



Les personnes qui désirent déposer leurs candidatures peuvent le faire auprès de la Police Municipale. Dans chaque quartier il y aurait un référent et deux suppléants. Cette démarche aboutira sur une convention avec la Préfecture.

Question : C'est une bonne chose car les maisons sont isolées. Nous en parlerons au CIQ.

Réponse : L'information se trouve aussi dans le dernier Jonctions. Nous nous sommes calés sur le découpage des Conseils de Quartiers. Les échanges entre les parties concernées se feront par mail.

Question : Les riverains ne veulent pas l'élargissement de la petite route pour leur tranquillité et leur sécurité.

Réponse : Elle est pourtant beaucoup fréquentée.

Question : Lors de balades dans la colline une personne, fort antipathique et poseuse de pièges, menace de nous verbaliser si nos chiens ne sont pas tenus en laisse.

Réponse : La Police Municipale prend note et va faire le nécessaire.

Question : Il y a de l'incivilité devant l'école du Pigeonnier.

Réponse : Nous le savons et nous avons pris contact avec la Gendarmerie.

L'EAU AU QUARTIER DE PINCHINIER

Il n'y a pas d'eau courante au quartier de Pinchinier. Le projet d'un raccordement a été réamorcé l'an passé car ce projet a changé de nature.

Un 1^{er} projet avec le SIBAM et l'eau de ville a été acté fin 2012.

L'étude d'un 2^{ème} projet, cette fois-ci avec le Canal de Provence pour un circuit court, a été reprise. Nous avons le soutien de Madame GARCIA, ce soutien est renouvelé avec Véronique MIQUELLY et Bruno GENZANA.

Question : Le projet date de 2008. Dans le Livre blanc il est consigné : alimentation défense incendie, agriculture, habitation.

Vers 2013 la Mairie était d'accord pour que l'eau arrive à Pinchinier, mais il y a un gros problème de financement.

Réponse : Le projet se poursuit. Il figure dans notre programme municipal. Il y a simplement eu un changement de personne au sein du Canal de Provence ce qui nous a fait perdre quelques mois. Les élus du Département continuent à nous apporter leur soutien sur ce projet et François-Michel LAMBERT, le Député de notre circonscription, nous a annoncé qu'il serait en mesure de nous apporter des Fonds Européens. Nous ferons le point lors de l'Assemblée Générale du CIQ de Pinchinier.

Nous prendrons tous les financements qui permettront de mener à bien ce projet.

L'étude de l'adduction d'eau non potable sur le quartier de Pinchinier par la Société du Canal de Provence est en cours depuis l'an dernier. Son objectif : l'alimentation en eau brute pour la zone agricole. Le périmètre de l'étude sera défini en fonction des données résultantes.

Le diagnostic de terrain a été réalisé et le diagnostic des besoins a repris début novembre avec la modélisation hydraulique afin d'établir le coût du projet.

La fin de l'étude se situe fin février avec une restitution début mars. Le diagnostic sera rendu fin mars.

Question : Des gens n'ont plus d'eau, ou bien leur eau est noire.

Réponse : Nous en avons conscience. Mais les personnes qui se sont établies dans ce quartier l'ont fait en toute connaissance de cause.

Question : Pourquoi n'avons-nous pas été invités à la réunion avec le Canal de Provence ?



Réponse : C'était un premier contact technique, nous viendrons à l'Assemblée Générale afin de présenter le projet. Une rencontre pourra être envisagée avec la personne qui a repris le poste au Canal de Provence.

Nous avons avancé aussi sur les réservoirs par rapport aux études faites.

La zone à vocation agricole n'est pas vouée à être urbanisée.

Question : Qui finance, et à quelle hauteur ?

Réponse : Nous n'en sommes pas encore là. Il faut connaître le projet définitif et son coût pour définir les clés de répartition du financement.

La séance est levée à 20h45